

ÉCHOS DES DEUX RIVES

BELLECHASSE

Maison de la Famille

La Maison de la Famille de Bellechasse souhaite obtenir l'aide des différentes municipalités de Bellechasse pour l'aider à poursuivre sa mission auprès des familles de Bellechasse. Chacune des municipalités de Bellechasse a donc été sollicitée pour souscrire aux fonds de la Maison de la Famille, qui souhaite obtenir un minimum total de 2900 \$ de la part des municipalités de Bellechasse, ce qui représente un per capita de 10 ¢ par habitant.

PORTNEUF

12000 \$ à 13 athlètes

Née il y a six mois d'un besoin exprimé par les athlètes portneuvois de recevoir un appui financier pour les supporter dans leur développement, la Fondation d'aide au sport amateur de Portneuf (FASAP) procédera à sa première cérémonie de remise de bourses. En tout, près de 12000 \$ ont été distribués à 13 athlètes qui performant aux niveaux provincial, national et international. Sacha Blanchet, Marie-Ève Doré, Marie-Eve Marcotte, Serge Piché et Isabelle Piché en patinage artistique; Christian Alain et Isabelle Bélanger en athlétisme; Andréanne Godin en natation; Lyne Beaumont en nage synchronisée; Geneviève Garneau en gymnastique; Stéphane Gingras en cyclisme; Isabelle Savary en patinage de vitesse et Sébastien Thibault en canoë-kayak de vitesse, se sont partagés des montants variant entre 467 \$ et 1714 \$.

SAINT-PROSPER

Un chèque de 500 \$

Mme Nancy Bernier est l'une des cinq étudiantes de la région Québec-Chaudière-Appalaches à mériter un chèque de 500 \$ du ministère de l'Éducation. Le concours visait à promouvoir la diversification des choix des femmes en formation professionnelle dans un secteur où elles constituent moins du tiers de la main-d'œuvre. Mme Bernier étudie au CIMIC, le Centre intégré de mécanique industrielle de la Chaudière et y complète ses cours en dessin industriel.

SAINT-GEORGES

La 61e ville en importance

Avec ses 20043 citoyens, la ville de Saint-Georges devient la 61e en importance au Québec. La statistique a été confirmée par le Conseil des ministres aux élus municipaux.

BEAUCE

250000 \$ pour la pharmacie Brunet

Alors que Métro-Richelieu investit 200000 \$ en fournitures, le promoteur des Promenades Saint-Georges, M. Jean-Louis Poulin, consent 50000 \$ pour aménager les locaux de la nouvelle pharmacie Brunet qui ouvrira ses portes à Saint-Georges, en février. La 52^e pharmacie de la chaîne emploiera six personnes. La gérance a été confiée à M. Gaston Champagne.

BEAUCE/SARTIGAN

Colloque pour les élus municipaux

La MRC Beauce-Sartigan tiendra un colloque à l'attention des élu(e)s et des secrétaires municipaux, le 4 mars. Le lieu et le contenu des ateliers de la journée de travail seront déposés ultérieurement.

Chauffeurs d'autobus arrosés lundi matin

La STCUQ poursuit les étudiants

QUÉBEC — La direction de la STCUQ a porté plainte au service de police de Sainte-Foy à la suite d'un méfait commis lundi matin par des étudiants de l'université Laval à l'endroit de trois chauffeurs de la STCUQ.

Dans le cadre du Festival de sciences et génie de l'université Laval, des étudiants ont lancé des seaux d'eau froide aux chauffeurs à l'arrêt d'autobus situé en face du Pavillon Pollack.

La STCUQ considère le geste inadmissible, même s'il a été fait « à la blague » dans une course à l'exploit. Les chauffeurs assurent un service public essentiel et, par conséquent, ils méritent le respect des gens en toute situa-

tion, dit la STCUQ, qui ajoute que ce geste s'est avéré préjudiciable pour la clientèle du transport en

commun puisqu'il a entraîné un retard du service sur la ligne Métrobus. Les étudiants en génie

rural voulaient entre autres rap-

la pluie, pendant les 90 jours qu'a duré la grève des chauffeurs d'autobus.

Le Crutec veut faire amender les services essentiels

QUÉBEC — Le service d'autobus rétabli, le Comité régional des usagers du transport en commun (Crutec) mettra maintenant des énergies à tenter de faire amender la loi sur les services essentiels.

par **BRIGITTE BRETON**
LE SOLEIL

Le Crutec a dressé hier en conférence de presse, un bilan des trois mois de grève des chauffeurs de la Société de transport de la Communauté urbaine de Québec (STCUQ).

Le conflit a permis au Crutec de constater les lacunes de la loi sur les services essentiels. Le porte-parole David Lacoursière trouve en effet inacceptable que le critère économique ne soit pas retenu et que les plus pénalisés dans un tel conflit soient les usagers, ceux que la loi est supposée protéger. « Des milliers d'étudiants, personnes âgées et travailleurs à statut précaire ont dû faire des pieds et des mains pour trouver un transport adéquat. Dans plusieurs cas, la situation a eu des conséquences désastreuses comme des pertes de revenus et d'autonomie ».

Curieusement, le Crutec ne réclame pas l'abolition du droit de grève dans le transport en commun, comme l'a déjà exprimé la mairesse de Sainte-Foy, Andrée Boucher. Il veut toutefois que les moyens de pression exercés par les chauffeurs ne touchent pas les usagers du transport en commun qui ne sont pas responsables des tiraillements entre employeur et syndicat.

David Lacoursière ne partage donc pas les commentaires de Gerald Larose, président de la CSN, qui a félicité les chauffeurs pour la grève « propre » qu'ils ont menée. « Peut-on qualifier de grève propre une grève aux effets aussi pervers ? Une grève est-elle propre lorsque certains chauffeurs laissent délibérément des usagers aux arrêts d'autobus ou terminaient prématurément leur parcours sous prétexte que leur retour au garage devait coïncider avec la fin des services essentiels. Peut-on parler de grève civilisée lorsque des membres du Crutec ont reçu des menaces de mort ? » Sur ce dernier point, M. Lacoursière admet cependant que la police de Québec a fermé le dossier, faute de preuve.

Par ailleurs, le Crutec ne veut pas identifier les gagnants de ce conflit. Pour M. Lacoursière, les usagers ont été les grands perdants et la grève constitue une défaite pour le transport en commun puisque la phase II de la relance a été retardée jusqu'en 1996. Il craint que la STCUQ ait des difficultés à reprendre la clientèle perdue durant le conflit.

Le Crutec espère que les maires abandonneront l'idée de morceler le réseau de transport pour en confier une partie aux municipalités. Il faut maintenir un réseau fort et éviter de revenir à une double tarification, soutient Lacoursière.

Un affront à la mairesse Boucher



Les étudiants de génie chimique ont eu l'audace d'aller faire un pied de nez à la mairesse Andrée Boucher en allant inscrire, hier, le chiffre 2002 sur l'anneau de glace Gaétan-Boucher à Sainte-Foy. Il s'agit d'un autre exploit de la fameuse course qui marque le Festival de sciences et génie de l'université Laval qui prend fin vendredi. Une vingtaine de braves ont aussi défilé le froid en prenant deux bains de neige hier midi en l'honneur du Carnaval de Québec. Malheureusement, Bonhomme qui devait se joindre au groupe est arrivé en retard...

Du 12 au 16 février, à Québec

Un premier visiteur du CIO

QUÉBEC — Un premier membre du Comité international olympique visitera Québec du 12 au 16 février, afin de se faire une idée sur la ville à laquelle il attribuera son vote, le 16 juin prochain à Budapest. C'est à ce moment que les 96 membres du CIO décideront qui de Ostersund, Québec, Salt Lake City ou Sion accueillera les Jeux olympiques d'hiver de 2002.

par **GUY BENJAMIN**
LE SOLEIL

Les membres du CIO effectueront des visites individuelles dans chacune des villes finalistes, au lieu des visites en trois groupes, comme prévu originalement. Ce changement, qui risque d'entraîner des dépenses supplémentaires, fait toutefois l'affaire de M. Jean Grenier, responsable du volet international à Québec 2002. Davantage de travail de planification, reconnaît M. Grenier, mais la possibilité de personnaliser chacune des visites en fonction des intérêts particuliers de chacun des membres du CIO.

Ainsi, au cours des prochains mois, Québec pourrait être visitée par plusieurs têtes couronnées d'Europe, dont Son Altesse Royale la princesse Anne, Son Altesse Royale le Grand Duc Jean de Luxembourg, Son Altesse Royale le prince Faisal Fahd Abdul Aziz, de l'Arabie Saoudite, Son Altesse la princesse Nora de Liechtenstein, Son Altesse le prince Alexandre de Mérode de Belgique, et Son Altesse le prince Albert de Monaco.

On ne s'attend pas à ce que les 95 membres votants du CIO, le président Juan Antonio Samaranch ne votant habituellement pas, séjournent à Québec, mais Québec 2002 aimerait bien en attirer au moins les trois quarts afin d'augmenter ses chances de faire pencher la balance en sa faveur. Des membres de la commission d'évaluation, qui ont visité toutes les villes candidates à l'automne, ont déjà fait savoir qu'ils ne reviendront pas à Québec.

M. Grenier souhaite ardemment que le président de la commission d'évaluation, l'Allemand Thomas Bach, revienne à Québec, pour tenter de l'influencer un peu plus, compte tenu du rôle important qu'il jouera à Budapest. M. Bach doit en effet s'adresser aux membres du CIO avant le vote final. D'autant plus, selon M. Grenier,

que la commission d'évaluation a passé sous silence certaines faiblesses de Salt Lake City, notamment celui de la dénivellation importante entre le village olympique et certains sites. Pour régler ce problème, M. Grenier croit que Salt Lake City aura besoin de deux villages olympiques.

La question des budgets chatouille aussi M. Grenier. Québec prétend pouvoir tenir des Jeux avec un budget de 592 millions \$ US. Or, Salt Lake City parle d'un budget de 797 millions \$ pour les Jeux en plus de 1,4 milliard \$ de dépenses hors COJO. C'est beaucoup d'argent pour une ville qui prétend avoir déjà tout pour tenir les Jeux, constate M. Grenier, qui se demande pourquoi la commission d'évaluation a passé cet aspect sous silence.

Québec 2002 ne négligera aucun des membres du CIO, pas même les deux délégués américains. M. Grenier aimerait bien s'assurer de l'appui des États-Unis si jamais Salt Lake City subissait l'élimination dans les premiers tours de scrutin. Peu probable reconnaît M. Grenier, mais comme des Jeux olympiques se gagnent pas deux ou trois votes, chaque appui est important.

M. Grenier reconnaît que peu de membres du CIO se prononceraient ouvertement pour une candidate ou l'autre. Chaque ville fait son « pointage » en espérant ne pas trop se tromper. Il rappelle que Toronto, candidate à l'obtention des Jeux d'été de 1996, pensait avoir 42 votes. La réalité fut toute autre, 14 voix seulement.

Celui qui a vécu six Jeux olympiques, à différentes fonctions comme chef de mission et délégué technique notamment, croit évidemment que Québec l'emportera. Notamment parce que selon son expérience, la ville favorite au départ ne l'a jamais jamais emporté.



Pierre DesRoches, de la Banque Nationale, et Sheila Fraser, de 2002.

De l'argent pour les Jeux

QUÉBEC — Québec 2002 a annoncé hier que 26 entreprises de la région ont accepté de contribuer 363500 \$ à la cause des Jeux olympiques, dans le cadre du programme des supporters de Québec 2002. Il s'agit de contributions en argent comptant.

Dans le cadre du programme de partenariat, Québec 2002 a légèrement dépassé son objectif en recueillant 6,1 million \$. Mais dans ce cas, il ne s'agit pas uniquement d'argent, mais aussi des contributions en biens et services, qui s'élevaient à 3,2 millions \$. De ce montant, il y a environ 500000 \$ que Québec 2002 n'aura pas besoin d'utiliser, explique Mme Sheila Fraser, trésorière de la Société des Jeux d'hiver de Québec 2002.

Au lieu de contributions en services, Québec 2002 a besoin d'argent comptant, ce qui explique la joie de voir arriver la contribution annoncée hier. L'objectif du programme des supporters est justement de recueillir 500000 \$, précise M. Pierre DesRoches, vice-président exécutif de la Banque Nationale, et responsable de ce projet au sein de Québec 2002. Les entreprises qui versent plus de 50000 \$ sont des supporters Or, celles qui donnent entre 10000 \$ et 50000 \$ sont des supporters Argent, et les contributions de moins de 10000 \$ valent le litre de supporters Bronze.

Il maintient sa tradition d'innovateur

Le Collège St-Augustin fête ses 30 ans

SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAUURES — Trente ans après sa fondation, le Collège Saint-Augustin maintient sa tradition d'innovateur dans le système d'éducation au Québec.

par VINCENT CLICHE
LE SOLEIL

Cet établissement privé d'enseignement collégial, qui, première particularité, reçoit également des élèves de cinquième secondaire, a décidé, cette année, de révolutionner le monde de l'hébergement scolaire en instaurant des résidences thématiques.

Notons que 60% des 325 étudiants du collège résident sur le campus. En septembre dernier, ceux-ci ont pu choisir la résidence qui convenait le mieux à leurs aspirations. Ils avaient ainsi le choix de loger dans une résidence d'immersion anglaise, ou dans une autre à thématique sportive ou encore opter pour l'une des cinq autres résidences qui offrent une thématique de formation globale.

Selon le directeur général du collège, M. Pierre Martin, cette nouvelle formule a tellement été appréciée qu'on envisage, pour la prochaine année scolaire, de poursuivre sur la lancée et d'offrir une résidence à thématique scientifique, une autre à thématique appelée mission-solidarité, et possiblement une troisième à thématique arts et culture.

De plus, M. Martin a annoncé, au cours d'une conférence de presse hier, que le collège continuera à développer le créneau de l'excellence sportive par l'ajout de deux nouvelles équipes collégiales, l'une en football AA et l'autre en soccer féminin AA, aux équipes actuelles



Le collège Saint-Augustin a honoré hier les cinq employés qui travaillent dans l'établissement depuis sa fondation en 1965. Nous apercevons sur la photo trois d'entre eux: MM. Pierre Laganière, professeur de physique, Jacques Beaumont, directeur des ressources matérielles, et Jean-Roch Rioux, professeur d'histoire.

de basketball féminin et masculin A, de volleyball féminin AA et de judo mixte AA.

De plus, le collège offre deux programmes sports-études en tennis et en judo.

« Tester le produit »

Le collège a également décidé d'innover dans la façon de recruter ses futurs étudiants.

Il propose trois formules de visite aux élèves du secondaire à la recherche d'un collège pour l'automne prochain: la traditionnelle journée « portes ouvertes », qui au

lieu le dimanche 5 février; la formule « étudiant d'un jour », qui permet au candidat de venir tester le campus durant un jour de classe; et, enfin, un séjour gratuit de 24 heures en résidence.

Par ailleurs, M. Martin a annoncé hier que le collège avait été choisi pour être l'hôte de la finale régionale de Québec, Chaudière et Appalaches de l'Expo-Sciences-Bell pour les deux prochaines années, soit en 1995 et 1996. Les dates retenues pour la prochaine édition sont les 24, 25 et 26 mars.

Depuis 30 ans

Enfin, le collège a décidé de profiter de son 30^e anniversaire pour souligner le mérite de certains de ses employés qui y travaillent depuis 1965. Il s'agit de MM Jacques Beaumont, directeur des ressources matérielles, Jean-Roch Rioux, professeur d'histoire, Pierre Laganière, professeur de physique, Gilles Lavoie, professeur de chimie, et Claude Lavoie, professeur de mathématiques.

Les Affaires municipales tenteront de faire la lumière sur le maire Caissy

SAINT-OMER — Des fonctionnaires du ministère des Affaires municipales tenteront de faire la lumière sur le dossier présenté cette semaine par des citoyens de Saint-Omer à trois ministres du gouvernement québécois relativement aux allégations de conflits d'intérêt qui planent sur le maire Vital Caissy.

par GILLES GAGNE
collaboration spéciale

Bien que les documents aient été adressés d'abord au ministre de la

Justice Paul Bégin, la nature des rumeurs à vérifier touche d'abord des articles de la loi sur les élections et les référendums, qui relève du ministère des Affaires municipales.

« Les cabinets des Affaires municipales et de la Justice se sont parlés et c'est à nous de faire les vérifications », précise Hélène Laurin, attaché de presse du ministre Guy Chevrette, des Affaires municipales.

« Il s'agit bien de vérifications et non d'enquêtes. Quand ces vérifications seront faites, un rapport sera présenté au ministre. Si M. Chevrette juge qu'il y a matière à enquête, les documents seront remis à la Commission des affaires municipales, un organisme indépendant qui relève de notre ministère », enchaîne Mme Laurin.

Même si les documents relatifs à cette affaire ont été officiellement acheminés hier au ministre de la Justice, une bonne partie des renseignements avait déjà été envoyée

le 25 janvier au bureau de M. Bégin, à titre anonyme.

Des citoyens du chemin Saint-Louis, de Saint-Omer, croient que le maire Caissy aurait enfreint certains aspects de la loi sur les élections et référendums en omettant de déclarer des terrains qu'il possédait en 1992 et en 1993 et en participant à des délibérations du conseil municipal qui touchaient ces terrains.

Ces terrains ont été vendus en 1993 pour 25 000 \$ à un entrepreneur qui a construit un édifice abritant le point de services du CLSC Malauze à Saint-Omer, à l'écart dans ses anciens locaux. M. Caissy a posé des gestes visant à convaincre les autorités du CLSC de demeurer à Saint-Omer au lieu de s'établir dans une ville voisine.

L'Université de Moncton recherche des

Professeures et professeurs

pour enseigner dans les domaines suivants:
(Ces postes seront comblés sous réserve d'approbation budgétaire.)

École de nutrition et d'études familiales

Professeure ou coordonnatrice, ou professeur ou coordonnateur des stages en alternance études-travail (poste régulier)

Fonctions :

1. Enseignement dans les domaines de la nutrition communautaire.
2. Coordination, supervision, visite de milieux de stages et des stagiaires.
3. Développement de nouveaux postes de stages en nutrition.
4. Gestion des dossiers étudiants du premier cycle.

Formation :

Ph.D. en nutrition ou l'équivalent; être admissible à l'Association canadienne des diététistes. Les candidatures des personnes possédant une maîtrise en nutrition et une expérience pertinente seront aussi considérées. Avoir une expérience pertinente en nutrition appliquée.

Professeure remplaçante ou professeur remplaçant en nutrition et diététisme (poste temporaire de deux ans)

Fonctions :

Enseignement dans les domaines de la nutrition et de la diététisme.

Formation :

Ph.D. en nutrition ou l'équivalent; être admissible à l'Association canadienne des diététistes. Les candidatures des personnes possédant une maîtrise en nutrition et une expérience pertinente seront aussi considérées. Avoir de préférence une excellente expérience en enseignement et en diététisme.

Professeure remplaçante ou professeur remplaçant en nutrition (poste temporaire de un an)

Fonctions :

Enseignement dans les domaines de la nutrition fondamentale et appliquée.

Formation :

Ph.D. en nutrition ou l'équivalent; être admissible à l'Association canadienne des diététistes. Les candidatures des personnes possédant une maîtrise en nutrition et une expérience pertinente seront aussi considérées. Avoir de préférence une expérience en enseignement dans les domaines de la nutrition fondamentale et appliquée.

Entrée en fonction : le 1^{er} juillet 1995.

Les candidatures pourront être considérées dès leur réception. Toute candidature doit comporter un curriculum vitae détaillé avec le nom et l'adresse de trois personnes recommandées et parvenir au plus tard le 15 mars 1995 à Lita Villalon, directrice, École de nutrition et d'études familiales, Université de Moncton, Moncton (N.-B.) E1A 3E9. Téléphone : (506) 858-4003

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ces postes sont offerts aux citoyennes et citoyens canadiens et aux résidentes et résidents permanents seulement.

AVOCAT(ES)

Société d'avocats réputée de Québec, exerçant en société réelle, recherche de jeunes avocat(e)s pour association nominale avec possibilité de se joindre à la société réelle. Toute communication sera traitée confidentiellement.

Faire parvenir votre c.v. au:

Dépt 9239 - Le Soleil
925, chemin Saint-Louis
C.P. 1547, succ. Terminus
Québec (Québec) G1K 7J6

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

POUR FAIRE PARAÎTRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE

COMPOSEZ 686-3270

OU ÉCRIVEZ À CARRIÈRES ET PROFESSIONS LE SOLEIL, C.P. 1547, QUÉBEC, QUÉ. G1K 7J6

Heures limites de réservation: midi l'avant-veille de la publication; jeudi midi pour publication samedi, dimanche ou lundi. Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la Charte des droits et libertés de la personne du Québec (L.R.Q. chapitre C-12). Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

Un bureau de professionnels de taille moyenne oeuvrant dans le secteur de la construction est à la recherche d'une

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE

pour exercer l'ensemble des fonctions reliées à l'administration et à la comptabilité de la firme: gestion des comptes payables et des comptes-clients, suivi administratif des projets, rapports TPS-TVQ, pales, etc. La personne assurera de plus le secrétariat général ainsi que l'accueil et la réception. La personne que nous recherchons maîtrise les logiciels WordPerfect et Fortune 1000 et démontre une capacité d'adaptation à tout autre outil informatique. Elle manifeste du dynamisme et de la disponibilité et se soucie de la qualité du français. Une expérience dans le milieu de la construction sera considérée comme un atout.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 9 février.

Dépt 9248 - Le Soleil
925, chemin Saint-Louis
C.P. 1547, succ. Terminus
Québec (Québec)
G1K 7J6

ERNEST

Une compagnie en pleine expansion recherche, pour ses magasins de Québec,

**GÉRANT(E)S
ASSISTANT(E)S-GÉRANT(E)S
VENDEUR(E)USE(S)**

avec expérience dans la vente de vêtements pour hommes.

Pour rendez-vous, appelez
M. Bouchard à notre bureau de Montréal
au 1(514) 858-5258.



Louis-Guy
LEMIEUX

Les lotomaniaques (3)

Le chiffre est révélateur: 70% des Québécois ont acheté au moins un billet de loterie l'an dernier.

Un milliard et demi de dollars joués en 1994. Ce n'est plus du jeu, c'est un sport national.

Si notre système politique pouvait attirer aux urnes autant d'électeurs à chaque élection, la démocratie serait riche.

Loto-Québec n'a jamais publié, à ma connaissance, le portrait type du joueur de loto.

C'est peut-être mieux ainsi. Je ne crois pas à ces portraits pseudo-scientifiques qui visent à banaliser les êtres humains en les classant et en les numérotant comme des vaches de concours.

Les plus gros pis. La croupe la plus large. Les plus beaux yeux. Tant de litres de lait à l'heure, tant de pourcentage de gras. Les vaches qui donnent la crème glacée molle et celles qui donnent la crème glacée nationale, la pure et dure.

En ce qui regarde les joueurs de loto, le portrait type donnerait quelque chose comme: de sexe masculin ou féminin; entre 25 et 75 ans; marié ou pas; aime les enfants, les frites et la pizza; scolarité faible, moyenne ou forte.

Je préfère penser qu'il y a autant de types de joueurs qu'il y a d'hommes et de femmes qui jouent. Comme pour les buveurs, les fumeurs et les mangeurs de chocolat.

Éloge du jeu

Le jeu de la loto est un jeu amusant, inoffensif et rentable.

Amusant pour les proprios de terminaux. Inoffensif pour les 30% de la population qui ne joue jamais et rentable pour le ministre du Revenu.

Et puis, cela permet de se construire, à peu de frais, des châteaux en Espagne ou à Val-Bélair. C'est déjà ça de gagné.

Le jeu, le gambling, a été inventé par des gens qui souffraient d'ennui chronique. Tout pour ne pas s'ennuyer sur la terre des hommes.

Le jeu a été inventé pour soulager la misère du nombre impressionnant de gens à qui l'argent brûle les doigts et troue les poches. Les casinos en sont des exemples sur mesure.

Le fondateur du cirque Barnum, qui, à l'origine, se spécialisait dans les monstres humains vrais ou faux, avait basé sa philosophie d'homme d'affaires sur un constat terrible: chaque seconde qui passe voit naître un gogo de plus qui meurt d'envie de se faire exploiter.

Têtes de joueurs

Il y a des joueurs pas reposants et il y a des joueurs attendrisants.

Je pense à ce spécimen de la région de Montréal qui, il y a une dizaine d'années, avait vraiment perdu les pédales. Le gros lot de la 6/49 était de 20 millions \$.

Le problème de notre gars, c'est que sa femme venait de demander le divorce et qu'elle voulait garder la demeure familiale. La maison valait 70 000 \$. Alors, il s'était dépêché de la brader pour 50 000 \$. Et il avait joué le tout à la loto. 50 000 billets de 6/49. Deux valises pleines à craquer.

Il avait été chanceux dans sa folie: un gros 2500 \$ de gain en tout et pour tout. L'histoire ne dit pas s'il s'est suicidé ou s'il s'est remis en ménage avec la même femme.

Comme tête de joueur, je préfère mon chum Bill, un bon Irlandais de Québec.

Lui, Bill, à chaque gros lot, c'est le rêve à haute voix. Il s'achète une île déserte dans le Sud, au milieu d'un océan qui reste à inventer. La grosse paix. L'utopie totale.

Il se nomme dictateur à vie de l'île et se monte un harem d'une vingtaine de femmes, pas une de plus. Un bateau vient ravitailler l'île une fois par mois. Beaucoup de rhum et, le reste, on le fera pousser sur place.

Il y a un petit problème. Bill est marié à une marâtre, une jalouse, une possessive qu'il adore et qui lui interdit de boire une goutte. Et il est incapable de se passer une seule journée de ses nombreux amis de café. Alors, pour l'île vierge, mon Bill...

Je soupçonne certains gros joueurs de loto de se lever, en cachette, chaque nuit, pour prier. Pour supplier le dieu des gamblers de ne jamais les faire gagner le gros lot. Au grand jamais.

Sur ce, je vous laisse. Je cours acheter mes billets gagnants. L'électricité peut manquer. On ne sait jamais.

Dès l'été qui vient

Du théâtre d'été à Lévis

LÉVIS — Deux amoureux des planches viennent de faire le pari de mettre à l'affiche du théâtre d'été à Lévis la saison prochaine.

Quant au rayonnement de son théâtre d'été, Guy Blouin le voit atteindre tout Chaudière-Appalaches, de Montmagny à Lotbinière. « Il y a des gens qui viendront de La Pocatière et de Québec aussi », assure-t-il.

Il reste encore beaucoup de neige à fondre d'ici juin mais le tandem Paradis-Blouin en est déjà à pistonner sapré-vente de billets.

« Afin de réussir une production de cette envergure, nous devons faire une prévente de billets. C'est pourquoi nous avons choisi de demander aux entreprises et aux clubs sociaux de la région, non pas de devenir commanditaires, mais de participer à la prévente de billets. Tout en faisant bénéficier, bien sûr, leur clientèle, leurs employés, parents et amis, des meilleures places », a expliqué Guy Blouin.

Dans son esprit, il est clair que de cette pré-vente dépend le succès de son théâtre d'été. Un succès susceptible de rejallir sur toute la région.

Guy Blouin ne pense pas seulement en termes culturels. « Il y aura d'importantes retombées économiques dans la région », conclut-il.

« Les personnages de Castilloux, lui-même originaire de Newport, parlent gaspésien et leur humour est formulé avec d'autres mots. Cette pièce, c'est la Gaspésie qui s'en vient à Lévis cet été », a brossé à grands traits le porte-parole de la « Grande Salle ».

Des sous-contracteurs mécontents

QUÉBEC — Les travaux de construction de la nouvelle Académie Saint-Louis, dans le quartier Lebourgneuf, à Québec, ont été arrêtés hier parce que les sous-contracteurs n'avaient pas encore été payés.

LE MONDE



En Bref

■ Le sida tue plus que la route aux USA

NEW YORK (AFP) — Le sida est devenu la cause principale de décès parmi les Américains âgés de 25 à 44 ans, selon de nouvelles statistiques fédérales dont a fait état hier le New York Times. Le sida a dépassé les accidents comme cause principale de décès dans cette tranche d'âge, a révélé le Dr Harold Jaffé, un spécialiste du sida au Centre de prévention des maladies d'Atlanta (Georgie). Le cancer et les maladies cardiaques viennent ensuite, suivis par les homicides et les suicides.

■ Une veste doublée en crocodile

MADRID (AFP) — Un Espagnol de provenance de Cuba a été arrêté jeudi dernier à l'aéroport de Madrid-Barajas alors qu'il transportait dans la doublure de sa veste un bébé crocodile et un bébé caïman vivants et mesurant 60 cm chacun, a-t-on appris mardi de source policière. Francisco Javier Gibert, 29 ans, résidant à Majorque (Baléares), a réussi à passer la douane internationale, mais la présence des deux animaux a été repérée lorsqu'il a franchi l'arceau de sécurité. Les reptiles étaient fixés par des adhésifs sur des planchettes de bois. Le jeune homme a été inculpé de contrebande et laissé en liberté. Il devra payer une amende pour trafic illégal d'animaux. Le crocodile et le caïman ont été confiés à un parc zoologique.

■ La tombe d'Alexandre le Grand retrouvée

LE CAIRE (AP) — La tombe d'Alexandre, une des grandes énigmes de l'antiquité, aurait été retrouvée par une équipe d'archéologues grecs dans le désert égyptien près de l'oasis de Siwa, à 80 km de la frontière libyenne. Abdel Halim Noureddine, président des antiquités, s'en est déclaré convaincu hier au retour d'une visite sur les lieux. Le lieu de la sépulture d'Alexandre le Grand est l'une des grandes questions qui ont mystifié les spécialistes. Le conquérant macédonien serait mort à Babylone (aujourd'hui en Irak). Son corps aurait été transporté en Syrie, puis en Égypte. Mais la tombe n'avait jamais été trouvée.

■ Elle saute du Golden Gate et survit

SAN FRANCISCO (AP) — Une femme a survécu à un saut de 66 mètres du haut du Golden Gate Bridge dans la baie de San Francisco et s'en est sortie avec quelques bleus. Un policier a vu cette femme de 44 ans grimper au-dessus du rail de protection et se jeter dans le vide. Elle est tombée dans une douve entourant un des piliers du pont. Un bateau de la garde-côtière l'a récupérée alors qu'elle nageait dans ce bassin. Elle souffre de coupures, de bleus et d'une douleur au bras et a été hospitalisée mais son état n'inspire pas d'inquiétude. Elle n'a pas expliqué les motifs de son acte. Environ un millier de personnes se sont suicidées en sautant du pont du Golden Gate depuis son ouverture en 1937. Rares sont celles qui ont survécu.

■ 30 minutes d'exercice modéré par jour

CHICAGO (AFP) — Trente minutes d'exercice modéré par jour suffisent à améliorer considérablement la condition physique et le bien-être des personnes vivant de façon sédentaire, selon une étude réalisée par le Centre de contrôle des Maladies et l'Université américaine de Médecine sportive. Pour réduire notamment les risques d'accidents cardiaques, ces 30 minutes n'ont pas à être nécessairement consécutives. «Elles peuvent être accumulées par étapes, telles que prendre l'escalier plutôt que l'ascenseur, marcher au lieu de conduire sur de courtes distances, faire du jardinage, danser ou même jouer avec les enfants».

■ 735 morts russes en Tchétchénie

MOSCOU (AFP) — Au moins 735 Russes ont été tués et environ 2500 blessés dans les rangs des forces engagées depuis le début de l'intervention militaire en Tchétchénie le 11 décembre, selon des sources au ministère russe de la Défense citées hier, par l'agence Interfax. C'est dans l'infanterie que les pertes les plus importantes ont été enregistrées, avec 395 morts — dont 139 officiers —.

Nouvelle coiffure de Lady Di



La nouvelle coiffure plate et gominée arborée par la princesse Diana lundi soir à New York a provoqué un certain émoi à Londres, où la presse d'hier s'est empressée d'interroger tous les spécialistes du cheveu, qui ont salué le changement mais jugé qu'elle pouvait mieux faire. La nouvelle tête est l'oeuvre de Sam McKnight, le chouchou des super-modèles qui supervise la coiffure de Diana depuis deux ans, mais elle ne serait que transitoire, en attendant que la princesse trouve son nouveau style.

Nicole Brown Simpson avait raconté son destin à un flic

LOS ANGELES (PC) — Hystérique et couverte de bleus, Nicole Brown Simpson a raconté à un détective qu'O.J. Simpson l'avait giflée et lui avait donné des coups de pied en 1989, a déclaré mardi le policier au cours de son témoignage. «Il va me tuer» a-t-il ajouté en la citant.

«Je lui ai demandé: «qui va vous tuer?»» a poursuivi le détective John Edwards devant les jurés. «Elle a répondu: «O.J.»»
«J'étais un peu surpris», a continué M. Edwards. «J'ai dit: «O.J. qui? Vous voulez dire le joueur de football?»» Elle a dit: «Oui, O.J. Simpson, le joueur de football.»

M. Edwards, le deuxième témoin appelé par l'accusation, a témoigné après que le procureur adjoint Marcia Clark eut dit aux jurés qu'un témoin clé de la défense qui a affirmé avoir vu quatre hommes quittant à toute vitesse les lieux du crime est «une menteuse notoire et une admiratrice inconditionnelle de Simpson».

Dans une réfutation sans précédent à l'exposé d'ouverture de la défense, Mme Clark a aussi indiqué que le témoin de la défense, Mary Anne Gerchas, avait raconté à une amie qu'elle ne se trouvait même pas dans le voisinage la nuit des meurtres.

Appelant leurs premiers témoins à la barre au cours du procès, les procureurs ont présenté une répartitrice de la police et M. Edwards pour aider à établir le mobile des crimes perpétrés le 12 juin 1994, à savoir ceux de Nicole Brown Simpson et de son ami Ronald Goldman. Un avocat de la défense avait déclaré lundi qu'O.J. Simpson se trouvait tout seul chez lui, s'entraînant au golf près d'un carré de sable à l'heure où les meurtres ont été commis.

Éventuellement, Simpson avait admis avoir battu son épouse au cours de l'incident du 1er janvier

1989. Durant sa déposition, M. Edwards a raconté être allé chez les Simpson ce matin-là et avoir trouvé Nicole dans un état d'hystérie, avec «une trace de main sur sa gorge», une coupure aux lèvres et le visage tuméfié. Les jurés ont vu des photos du visage tuméfié de Nicole.

Cessez-le feu confus entre Quito et Lima

RIO DE JANEIRO (AFP, Reuter, AP) — Les gouvernements péruvien et équatorien ont annoncé hier aux quatre pays garants du Protocole de Rio qu'ils étaient disposés à accepter un cessez-le-feu dans le conflit frontalier qui les oppose depuis jeudi, a-t-on appris de source diplomatiques brésiliennes.

Les représentants du groupe de négociateurs (Argentine, Brésil, Chili, États-Unis) ont exprimé pour leur part leur «profonde préoccupation» pour le retard apporté à mettre en oeuvre un tel cessez-le-feu.

Plus tôt, l'Équateur avait annoncé l'entrée en vigueur à partir de midi, heure locale, d'un cessez-le-feu unilatéral. Lima n'avait toutefois pas toutefois pas encore accepté l'arrêt des hostilités.

Le différend porte sur la cordillère du Condor, une région de quelques centaines de kilomètres carrés, reculée, accidentée, située en pleine jungle, peuplée seulement par une tribu d'Indiens mais réputée riche en or, en pétrole et en uranium.

À Quito, le ministère équatorien de la Défense a accusé hier le Pérou d'avoir lancé trois attaques la veille contre des postes militaires équatoriens dans la zone amazonienne disputée.

Le ministère a précisé qu'un soldat équatorien a été blessé dans ces attaques près de la rivière Twintza et contre les postes «Lieutenant Ortiz» et «Coangos». Quito a cependant ajouté que les combats se sont calmés lundi après-midi et qu'il n'y en avait pas eu hier au moment de sa déclaration.

Les affrontements entre les deux pays ont éclaté jeudi dernier et menaçaient depuis lors de mener à un conflit de grande ampleur. D'après l'Équateur, ils ont provoqué la mort de 31 soldats, dont 27 Péruviens. Le Pérou a officiellement fait état de cinq morts et deux blessés.

Lundi, Lima et Quito avaient accepté d'envoyer des représen-

tants à Rio pour des négociations de paix. Hier, le président équatorien Sixto Durán-Ballán a toutefois posé comme condition à ces discussions que le Pérou accepte à son tour la trêve. «Nous nous asseoirons pour discuter lorsqu'il y aura un cessez-le-feu inconditionnel», a-t-il déclaré.

Mais peu avant l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, un porte-parole du ministère péruvien des Affaires étrangères, Rosa Jimenez, a réagi à l'annonce de Quito en déclarant simplement que Lima proposerait lors de ces négociations une reprise immédiate du marquage de la frontière entre les deux pays.

Selon Quito, l'accord de cessez-le-feu a été conclu grâce à la médiation de l'Argentine, du Brésil, du Chili et des États-Unis, les quatre pays qui s'étaient déjà portés garants, il y a 53 ans exactement, du protocole de Rio. Le 29 janvier 1942, un an après la défaite de l'Équateur face au Pérou, Quito

et Lima signaient sous l'égide de ces quatre pays un traité de paix et acceptaient le tracé d'une nouvelle frontière.

Un traité qui était loin pourtant de tout résoudre puisque le nouveau tracé laissait par exemple dans l'ombre 80 km de frontière entre les deux pays dans une région des Andes, terre des Indiens Achuar.

En outre, le protocole de Rio n'a jamais été vraiment accepté par l'Équateur, qui affirme avoir été spolié de la moitié de son territoire à la suite de cet accord. Les cartes actuelles de l'Équateur situent d'ailleurs sur son territoire deux localités péruviennes, la ville côtière de Tumbes et le port fluvial d'Iquitos sur l'Amazone.

Tous les manuels scolaires inculquent aux jeunes Équatoriens qu'ils ont un droit inné sur cette région contestée du bassin amazonien et que les autorités de Quito ont été contraintes de la céder au Pérou. Outre la richesse supposée de son sous-sol, cette région a l'immense avantage pour Quito d'être parcourue par une rivière, seule voie navigable permettant à l'Équateur d'accéder à l'Amazone, d'avoir un débouché commercial vers le Brésil et l'Atlantique.

Des centaines d'Indiens exécutés au Cachemire

GENÈVE (Reuter) — Les forces de sécurité indiennes ont exécuté sommairement des centaines d'hommes, de femmes et d'enfants depuis 1990 dans l'État du Jammu-Cachemire, a affirmé hier Amnesty internationale.

L'organisation de défense des droits de la personne ajoute que la torture est également monnaie courante dans cet État indien, pratiquée contre les séparatistes musulmans présumés.

L'Inde administre les deux tiers du territoire du Cachemire, qui connaît depuis cinq ans un mouve-

ment sécessionniste armé, et le Pakistan musulman le tiers restant.

Dans un rapport publié au début de la conférence annuelle de la Commission des droits de l'Homme de l'Onu, Amnesty estime que l'Inde est l'un des cinq pays, avec la Turquie, l'Indonésie, l'Algérie et la Colombie, contre lequel la commission doit prendre des mesures cette année.

Tous ces pays sont parvenus lors des dernières sessions à échapper aux foudres de la commission, dont seule la Turquie ne fait pas partie.

Le rapport, intitulé «Torture et mort en prison dans le Jammu-Cachemire», dresse la liste de 700 meurtres perpétrés par les forces de sécurité dans le cadre de la lutte contre l'insurrection séparatiste.

Amnistie, qui dénonce également des groupes d'opposition armée pour diverses violations des droits de l'Homme, estime que l'Inde devrait être censurée cette année par la commission.

«La torture est devenue une routine quotidienne pour l'immense majorité des milliers d'hommes et de femmes qui ont été arrêtés en rapport avec la campagne pour l'indépendance du Cachemire ou pour son intégration au Pakistan», ajoute Amnesty.

À New Delhi, le gouvernement indien a estimé que ce rapport était fondé sur des témoignages contestables et intéressés.

«(Le rapport) ignore également le fait que dans certaines régions du pays, des mouvements militants et séparatistes sont activement aidés et encouragés par certaines parties étrangères», déclare le gouvernement indien.

Le mois du Ramadan au Moyen-Orient



Efem Sanduka se couvre les oreilles alors qu'il met à feu, à l'est de Jérusalem, un vieux canon jordanien pour marquer, hier, la fin de la première journée du Ramadan, ce mois de jeûne islamique. Des pays comme l'Algérie craignent que le Ramadan soit le prétexte pour les intégristes pour multiplier les attentats à la voiture piégée comme celui qui a fait à Alger, lundi, plus de 40 morts et presque 300 blessés.

Malgré tout, la force multinationale a stabilisé Haïti

PORT-AU-PRINCE (AFP, Reuter) — Plus de quatre mois après son déploiement en Haïti, le 19 septembre, la force multinationale à dominante américaine, qui doit être remplacée avant le 31 mars par 7000 hommes de l'ONU, a réussi à stabiliser le pays bien que de sérieux problèmes, notamment de sécurité, demeurent.

malgré les appels à la réconciliation du chef de l'État. L'embargo a laissé l'économie dévastée et entraîné au moins 12 000 morts, dont beaucoup d'enfants, selon des sources religieuses et humanitaires indépendantes. C'est également grâce au bouclier constitué par les quelque 6000 soldats américains que le président Aristide a pu réaliser un de ses objectifs majeurs, approuvé par la communauté internationale et en particulier par les États-Unis, de ramener l'armée de 7500 à 1500 hommes.

L'armée haïtienne détenait le pouvoir politique depuis la chute

de la dictature des Duvalier en 1986. Certaines couches de la population — en particulier dans les bidonvilles qui ont eu à subir les exactions des militaires — réclament la suppression pure et simple de l'armée.

Toutefois, la disparition de fait de la police, qui était une composante de l'armée, est à l'origine d'une insécurité persistante qui inquiète la population alors que la force multinationale, qui ne veut pas assumer des tâches de police, reste passive.

«La peur et l'inquiétude transpirent dans le regard de chaque individu (...) tant les actes de banditisme, d'assassinat, de cambriolage à main armée (...) se succèdent de jour comme de nuit», résumait hier, le quotidien Le Nouvelliste. La dernière agression spectaculaire à Port-au-Prince est celle, dimanche, d'un ingénieur en télécommunication,

M. Ney Bellancourt, gravement blessé et mutilé à son domicile à coups de machettes.

Cet absence de policiers a également pour conséquence les occupations illégales de terrains privés par la population déshéritée de Port-au-Prince qui inquiètent le patronat et risquent de saper la confiance des investisseurs nationaux et étrangers.

Haïti a tout de même obtenu de pays donateurs, hier, une aide de 660 millions \$US pour reconstruire le pays, notamment dans le domaine judiciaire, ainsi que l'engagement d'une aide supplémentaire de 240 millions \$, a annoncé la Banque mondiale.

Les responsables haïtiens et étrangers chargés du dossier de la police s'accordent à reconnaître qu'il faudra de longs mois avant qu'une force de maintien de l'ordre ne voit le jour. La nouvelle acadé-

mie de police nationale qui doit former tous les trois mois une promotion de policiers, ouvre ses portes aujourd'hui.

Ces problèmes se greffent les craintes d'une partie de la population que les troupes de l'ONU ne soient pas à la hauteur d'une situation que les soldats américains ont réussi à contrôler. D'autant que les prochaines élections — législatives, municipales et locales vraisemblablement en avril et présidentielles en décembre — sont traditionnellement une source de tensions politiques.

Devançant ces appréhensions, un porte-parole de l'ONU en Haïti a souligné la volonté de l'organisation internationale d'accomplir sa mission sans faiblesse. «Dans certains cas, la MINUHA pourra avoir recours à la force si aucun autre moyen ne s'avère suffisant», a-t-il dit.

LE MARCHÉ BOURSIER

MONTRÉAL

Indice des valeurs industrielles: 1961,38 en hausse de 8,02. Volume des transactions: 10,3 millions d'actions. Titres en hausse: 145. Titres en baisse: 162. Inchangés 99.

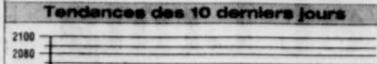


Table of market trends for the last 10 days, listing various stock indices and their changes.

Table of stock prices for various companies in Montreal, including sectors like mining, energy, and technology.

XXM

Indice des valeurs industrielles: 1961,38 en hausse de 8,02. Volume des transactions: 10,3 millions d'actions. Titres en hausse: 145. Titres en baisse: 162. Inchangés 99.



Table of market trends for the last 10 days, listing various stock indices and their changes (XXM).

Table of stock prices for various companies in Montreal, including sectors like mining, energy, and technology (XXM).

Explication des codes Montréal / Toronto - La valeur des titres est exprimée en cents sauf lorsque précisée d'un \$. A et B différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote, p ou o = actions assujetties à des redevances, f = action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne, pr = privilégiées, = actions privilégiées dernier dividende pas encore versé, U = unités de capital-actions V = dividende variable, Z = lot brisé, Wt ou W = Bon de souscription (warrant).

H A F

Table of stock prices for companies in the H A F sector.

D a F

Table of stock prices for companies in the D a F sector.

K a M

Table of stock prices for companies in the K a M sector.

R a S

Table of stock prices for companies in the R a S sector.

T a Z

Table of stock prices for companies in the T a Z sector.

N a O

Table of stock prices for companies in the N a O sector.

K a M

Table of stock prices for companies in the K a M sector.

R a S

Table of stock prices for companies in the R a S sector.

T a Z

Table of stock prices for companies in the T a Z sector.

Richel

Table of stock prices for companies in the Richel sector.

Fonds américains

Table of stock prices for American funds.

Obligations

Table of stock prices for bonds.

Produits financiers dérivés

Table of stock prices for financial derivatives.

Actions payées partiellement

Table of stock prices for partially paid actions.

Dividende internationale

Table of stock prices for international dividends.

Titres les plus actifs

Table of the most active stocks.

TORONTO

Indice des valeurs industrielles: 4017,48 en hausse de 26,07. Volume des transactions: 62,3 millions d'actions. Titres en hausse: 383. Titres en baisse: 367. Inchangés: 327.

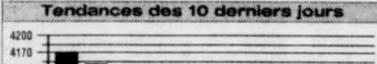


Table of market trends for the last 10 days, listing various stock indices and their changes.

Table of stock prices for various companies in Toronto, including sectors like mining, energy, and technology.

TSE 300

Indice des valeurs industrielles: 4017,48 en hausse de 26,07. Volume des transactions: 62,3 millions d'actions. Titres en hausse: 383. Titres en baisse: 367. Inchangés: 327.



Table of market trends for the last 10 days, listing various stock indices and their changes (TSE 300).

Table of stock prices for various companies in Toronto, including sectors like mining, energy, and technology (TSE 300).

D a F

Table of stock prices for companies in the D a F sector.

K a M

Table of stock prices for companies in the K a M sector.

R a S

Table of stock prices for companies in the R a S sector.

H a J

Table of stock prices for companies in the H a J sector.

N a O

Table of stock prices for companies in the N a O sector.

G

Table of stock prices for companies in the G sector.

Journey

Table of stock prices for companies in the Journey sector.

K a M

Table of stock prices for companies in the K a M sector.

R a S

Table of stock prices for companies in the R a S sector.

H a J

Table of stock prices for companies in the H a J sector.

N a O

Table of stock prices for companies in the N a O sector.

G

Table of stock prices for companies in the G sector.

Neuro

Table of stock prices for companies in the Neuro sector.

R a S

Table of stock prices for companies in the R a S sector.

T a Z

Table of stock prices for companies in the T a Z sector.

R a S

Table of stock prices for companies in the R a S sector.

T a Z

Table of stock prices for companies in the T a Z sector.

Titres les plus actifs

Table of the most active stocks.

T a Z

Table of stock prices for companies in the T a Z sector.

R a S

Table of stock prices for companies in the R a S sector.

T a Z

Table of stock prices for companies in the T a Z sector.

NEW YORK

Indice des valeurs industrielles: 3843,86 en hausse de 1,78. Volume des transactions: 410 millions d'actions. Titres en hausse: 1289. Titres en baisse: 918. Inchangés: 725.



Table of market trends for the last 10 days, listing various stock indices and their changes.

Table of stock prices for various companies in New York, including sectors like mining, energy, and technology.

DOW JONES

Indice des valeurs industrielles: 3843,86 en hausse de 1,78. Volume des transactions: 410 millions d'actions. Titres en hausse: 1289. Titres en baisse: 918. Inchangés: 725.

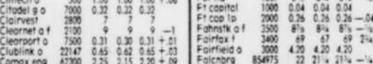


Table of market trends for the last 10 days, listing various stock indices and their changes (DOW JONES).

Table of stock prices for various companies in New York, including sectors like mining, energy, and technology (DOW JONES).

D a F

Table of stock prices for companies in the D a F sector.

G

Table of stock prices for companies in the G sector.

H a J

Table of stock prices for companies in the H a J sector.

N a O

Table of stock prices for companies in the N a O sector.

R a S

Table of stock prices for companies in the R a S sector.

T a Z

Table of stock prices for companies in the T a Z sector.

Hilton

Table of stock prices for companies in the Hilton sector.

G

Table of stock prices for companies in the G sector.

H a J

Table of stock prices for companies in the H a J sector.

N a O

Table of stock prices for companies in the N a O sector.

R a S

Table of stock prices for companies in the R a S sector.

T a Z

Table of stock prices for companies in the T a Z sector.

Modus

Table of stock prices for companies in the Modus sector.

R a S

Table of stock prices for companies in the R a S sector.

N a O

Table of stock prices for companies in the N a O sector.

R a S

Table of stock prices for companies in the R a S sector.

T a Z

Table of stock prices for companies in the T a Z sector.

Titres les plus actifs

Table of the most active stocks.

R a S

Table of stock prices for companies in the R a S sector.

N a O

Table of stock prices for companies in the N a O sector.

R a S

Table of stock prices for companies in the R a S sector.

T a Z

Table of stock prices for companies in the T a Z sector.

Titres les plus actifs

Table of the most active stocks.

R a S

Table of stock prices for companies in the R a S sector.

N a O

Table of stock prices for companies in the N a O sector.

R a S

Table of stock prices for companies in the R a S sector.

T a Z

Table of stock prices for companies in the T a Z sector.

EN UN CLIN D'OEIL

Deux nouvelles entreprises de pointe

QUÉBEC—La conclusion d'une entente portant sur le transfert de technologie permettra l'émergence de deux nouvelles entreprises de pointe dans la région de Québec. Le pdg de l'Institut national d'optique (INO), M. Jean-Guy Paquet, a annoncé la création de FISO technologies, dirigée par deux anciens chercheurs de INO, MM. Claude Belleville et Gaétan Duplain. Cette entreprise détient une licence mondiale et exclusive d'utilisation et de commercialisation d'une technologie brevetée dans le domaine des capteurs à fibre d'optique. La deuxième entreprise, Optomak, mise sur pied par M. Sead Doric également ancien chercheur d'INO, entend commercialiser des micro-lentilles cylindriques à gradient d'indice.

Beauport vient d'être reconnue par la Conférence des nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) comme «Trade point» Cette accréditation, de dire le directeur général de l'ACMC Québec-Beauport, M. Jocelyn Tremblay, permettra à toutes les PME de la région métropolitaine de Québec et des régions périphériques de mieux s'arrimer avec le milieu international des affaires. Seulement quatre organismes au Canada ont reçu jusqu'à maintenant cette accréditation.

L'agriculture face aux changements

QUÉBEC—Les producteurs et productrices agricoles du secteur Chaudière-Nord feront le point sur «l'agriculture face aux changements de demain» dans le cadre de deux journées d'information agricole organisées par les caisses populaires de ce secteur. La première rencontre aura lieu le 15 février au Danube-Bleue de Sainte-Marie de Beauce et la seconde le 16 février au restaurant-motel Journal de Saint-Joseph de Beauce. L'importance de la rigueur dans la gestion, le plan d'affaires en agriculture de même que la fiscalité des entreprises agricoles seront autant de thèmes qui seront abordés lors de ces journées d'information. Le président du Mouvement des caisses populaires et d'économie Desjardins, sera également l'un des conférenciers invités. Les personnes intéressées à participer

à ces journées peuvent s'inscrire auprès de leur caisse populaire. On estime qu'entre 300 et 400 producteurs et productrices agricoles participent à chacune de ces journées.

General Motors

DETROIT (AP et PC) — General Motors Corp. a annoncé hier que ses bénéfices pour l'exercice de 1994 avaient presque doublé, atteignant 4,9 milliards \$ US, et que sa principale division, les automobiles et camions en Amérique du Nord, affichait des profits pour la première fois depuis cinq ans. La filiale canadienne de GM affiche aussi d'excellents résultats, enregistrant des revenus records et triplant ses profits. GM Canada, qui présente ses résultats en dollars canadiens, a enregistré en 1994 des revenus de 24,9 milliards \$, en hausse de 14,2% par rapport à 1993 (21,8 milliards \$). Les profits ont aussi connu une hausse spectaculaire, passant de 328 millions \$ en 1993 à 1,03 milliard \$ l'an dernier. La bonne tenue de GM au Canada s'explique par une hausse des ventes et une baisse des coûts de production, a indiqué Mme Maureen Kempston Darkes, présidente de GM Canada.

Wise en faillite

MONTREAL (PC) — La famille Wise a perdu hier le contrôle de la Société des magasins Wise, la compagnie ayant été accusée de la faillite par des créanciers en colère parce qu'ils n'avaient pas été payés. Au total, la chaîne de magasins à rayons Wise doit plus de 45 millions \$ à des créanciers garantis et non garantis alors que son actif et

inventaires ont été évalués à moins de 37 millions \$. «C'est fini... c'est un jour triste», a déclaré le vice-président Lionel Wise en entendant le résultat du vote tenu dans un hôtel du centre-ville. Les trois frères Wise — Lionel, Ralph et Harold — ont pris la relève de leur père Alex, qui avait ouvert son premier magasin dans l'est de Montréal dans les années 1930. La Société des magasins Wise était propriétaire de 53 magasins à rayons dans l'Est du Canada — 43 au Québec, huit au Nouveau-Brunswick, un en Ontario et un à Terre-Neuve. Au 1er janvier, la compagnie comptait 728 employés. Même s'ils sont en faillite, 50 magasins Wise demeurent ouverts et leurs inventaires sont en train d'être liquidés par une firme américaine spécialisée dans ce domaine, la Gordon Brothers. Mais cette dernière, dont le siège social se trouve à Boston, n'a garanti que 11 millions \$ comme produit de la liquidation de l'inventaire.

Malette optimiste

MONTREAL (PC) — À l'instar de l'industrie des pâtes et papiers qui est très optimiste pour les trois prochaines années, Malette inc., une société intégrée de produits forestiers, devrait connaître en 1995 la meilleure année de son histoire. C'est le message qu'a livré hier M. Gaston Malette, président du conseil, aux actionnaires de l'entreprise réunis en assemblée annuelle à Montréal. M. Malette a indiqué en entrevue qu'à cause d'une demande mondiale croissante à la fois pour la pâte kraft blanche, le bois d'oeuvre et les panneaux gaufrés, la société devrait

atteindre cette année un chiffre d'affaires de 265 millions \$ et, il espère, un bénéfice aux alentours de 40 millions \$. Dans les deux cas c'est «du jamais vu», a-t-il ajouté. Il prévoit que cette croissance devrait se maintenir pour les trois prochaines années. Au terme du premier trimestre terminé le 31 décembre, l'entreprise a accumulé un bénéfice net de 7,5 millions \$, ou 44¢ de l'action, comparativement à un bénéfice net de 353 000 \$, ou 3¢ par action, à la même période l'année précédente. Après avoir subi des pertes parfois sévères, l'entreprise dont le siège social est à Timmins, en Ontario, a retrouvé la rentabilité en 1994 et a terminé l'exercice financier avec un bénéfice net, le premier depuis 1990, de 13,1 millions \$.

Fonds de Solidarité

MONTREAL (PC) — Après avoir tenté d'assurer la relance de l'entreprise de prêt-à-porter Irving Samuel Canada inc., le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ) doit se résoudre à la fermeture, après le rejet majoritaire par les employés du plan de redressement proposé, a indiqué hier le Fonds par voie de communiqué. Le p.d.g. du Fonds, Claude Blanchet, a rappelé que le Fonds avait investi à plusieurs reprises dans l'entreprise depuis la fusion d'Irving Samuel avec le couturier Jean-Claude Poitras, en décembre 1990, permettant de sauvegarder une centaine d'emplois. «En 1994, nous avons décidé de prendre en mains la direction et adopté un plan de redressement sévère qui commençait à donner des résultats. Mais les travailleurs et les tra-

vailleuses qui ont fourni jusqu'à maintenant beaucoup d'efforts pour assurer la survie de leur entreprise ont choisi démocratiquement, hier, de ne pas fournir l'effort supplémentaire qu'on leur demandait. C'est leur droit le plus strict et nous devons le respecter.»

PME québécoises

QUÉBEC (PC) — Le nombre d'employés à la production dans les PME au Québec est passé de 135 160 à 139 056 de 1992 à 1993, une croissance de 2,8%, selon des estimations préliminaires du Bureau de la statistique du Québec (BSQ). Les PME représentent 42,6% de l'emploi manufacturier au Québec. Dans une nouvelle publication, le BSQ estime également qu'au cours de la même période, la valeur des expéditions des PME est passée de 18,3 à 19,6 milliards \$, et la valeur ajoutée manufacturière de 8,5 à 9 milliards \$.

Ro-Na Dismat

BOUCHERVILLE (PC) — Le Groupe Ro-Na Dismat et le Local 1999 de l'Union des routiers, brasseries, liqueurs douces et ouvriers de diverses industries (Teamsters) viennent de conclure une convention collective d'une durée de six ans. Celle-ci prévoit des ajustements sur les clauses normatives et opérationnelles. Sur les clauses monétaires, un réaménagement des classifications a été accepté afin d'en diminuer le nombre. Une augmentation salariale annuelle établie en fonction de la hausse du coût de la vie et jumelée à une clause d'enrichissement de 1% a été obtenue par les syndiqués de l'entreprise.

Programme «Trade point»

QUÉBEC—L'Association du centre mondial du commerce Québec-

ville de SAINT-FOY
APPEL D'OFFRES
TRAVAUX DE CORRECTION ET D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU D'AQUÉDUC
Des soumissions sont demandées pour la réalisation des travaux de correction et d'amélioration du réseau d'aqueduc dans les rues de la Promenade, de Longchamp, De Launay, de la Traite et du Coin-des-Caps, projets 54726 et 54727.
Les formulés de soumissions, ainsi que les plans et devis, sont disponibles à la Division contrôle et gestion des projets et de la réserve foncière, édifice Place de Ville, 1000, route de l'Église, Sainte-Foy, Québec, G1V 4E1, tél. (418) 654-4567, moyennant un dépôt, non remboursable, de 165,24\$ (toutes taxes incluses).
Les personnes désirant des informations techniques sur le projet peuvent s'adresser aux numéros de téléphone suivants: (418) 654-4495 ou 654-4648.
Les soumissions sont reçues au bureau du greffier, à la division des Archives, jusqu'à 15h30, le 27 février 1995.
L'ouverture se fait à la salle du Conseil située au deuxième étage de l'édifice Place de Ville, à 16h, le même jour.
La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.
Sainte-Foy, le 30 janvier 1995.
LE GREFFIER DE LA VILLE
RENÉ DAMPHOUSSE

AVIS DIVERS / APPELS D'OFFRES / SOUMISSIONS

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
(articles 97, Loi sur la publicité légale des entreprises industrielles, des sociétés et des personnes morales)
Prenez avis que la compagnie coopérative 3108 8888 QUÉBEC INC. ayant son siège social au 945, route de l'Église, Sainte-Foy, G1V 4E1 demande à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre et à cet effet déposer au registre des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales l'avis requis par les dispositions de l'article 97 de la Loi sur la publicité légale des entreprises industrielles, des sociétés et des personnes morales.
Jean-François Morin, professeur de la compagnie

CONSEIL CANADIEN DES RELATIONS DE TRAVAIL
AVIS PUBLICS
Dossier no. 530-2338

Le Conseil canadien des relations de travail est saisi d'une demande de révision présentée en vertu de l'article 18 du Code canadien du travail (Partie I - Relations du travail) par Bunge du Canada Ltée, requérant.
Cette demande étant susceptible d'avoir un impact sur l'existence et la portée de l'ordonnance d'accréditation géographique qui régit actuellement les relations de travail dans le secteur du débardage dans le port de Québec, le Conseil a décidé de mettre en cause les employeurs exerçant des activités de débardage au port de Québec et les syndicats accrédités pour représenter les employés travaillant au port de Québec et chez Bunge du Canada Ltée.
Les employeurs et les syndicats intéressés doivent décider si la nature de la présente demande et son impact sur leurs droits de négociation justifient leur participation aux audiences publiques qui débuteront le 14 février 1995 à 9h au Ramada Québec Centre-Ville, Salle Saint-Laurent, Québec.
Ainsi, toute personne, employeur ou syndicat qui désire intervenir dans la présente procédure doit le faire auprès du
Conseil canadien des relations du travail
600, boul. de Maisonneuve Ouest, suite 700,
Montréal (QC) H3A 3J2
Tél.: (514) 283-3258 Fax: (514) 283-3590
Toute demande d'intervention doit être faite par écrit dans les dix (10) jours qui suivent la publication du présent avis et doit spécifier le nom et l'adresse de l'intervenant, ses motifs d'intervention et les faits à l'appui de sa demande.
Suzanne Pichette
Directrice régionale
Griffière - Région de Québec

Société d'énergie de la Baie James
PROJET SM-3
INSTALLATIONS PROVISOIRES
APPEL D'OFFRES N° 1SM-620-2-08
INSTALLATION ET MISE EN SERVICE AU
CAMPMENT DE SM-3 DE BÂTIMENTS MODULAIRES
Date et heure limites de réception des soumissions: Le jeudi 16 février 1995 à 15h30, heure de Montréal
Garantie de soumission: 200 000\$ Prix du document: 100\$ toutes taxes incluses
Les documents d'appel d'offres peuvent être achetés ou consultés sur place, du lundi au vendredi inclusivement, de 9h à 12h et de 13h à 16h30 à l'endroit suivant:
Société d'énergie de la Baie James
SERVICE ACHATS-CONTRATS
25e étage
500, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec)
H2Z 1Z9
Le paiement des documents s'effectue par chèque visé ou mandat fait à l'ordre de la Société d'énergie de la Baie James et n'est pas remboursable.
Une garantie de soumission au montant mentionné ci-haut est requise conformément aux exigences du document d'appel d'offres.
Seules les personnes, sociétés, compagnies ou sociétés en coparticipation ayant leur siège social et leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent l'expérience pertinente à l'objet du contrat et qui ont acheté le document d'appel d'offres de la Société d'énergie de la Baie James peuvent soumissionner. Cette dernière n'est pas tenue d'accepter la plus basse ni aucune des autres soumissions.
Pour obtenir le document d'appel d'offres ou pour tout renseignement supplémentaire concernant le document d'appel d'offres, veuillez communiquer avec M. Guy Laperle au numéro de téléphone (514) 879-6700.
Jocelyne Fortin
Chef de service Achats-Contrats

MONNAIES

Table of exchange rates for various currencies including US Dollar, Canadian Dollar, and others.

DIVIDENDES

Table of dividends for various companies and sectors.

MÉTAUX

LONDRES (AP) — Le prix des métaux sur le marché de Londres en dollar américain par tonne: cuivre 2977-2978 et plomb 655-656; zinc 1134-1135, aluminium 2100-2101 et nickel 9895-9905.

BÉNÉFICES

Table of profits for various companies.

OBLIGATIONS

Table of bond yields and prices.

Table of stock prices and market indices.

LES PERFORMANTS DU GROUPE INVESTORS
Valmond Santerre, Alain G. Thériault, Côme Simard, Benoît Faucher, Moïse Tousignant, Raymond Cantin, Gilles Lasnier, Jacques Pagé, Gaétan Roy, Alcidas St-Onge, Paul Fiset
Les Services Investors Limitée est fière de rendre hommage à ces personnes exceptionnelles qui se sont distinguées par leur rendement et par l'excellence de leur service à la clientèle tout au long de 1994.
Passés maîtres dans la planification financière personnelle, ces représentants conseillent des particuliers, des familles et des entreprises dans les domaines de l'épargne, du placement, de la planification de la retraite, de la fiscalité et des fonds de placement. On les consulte pour leur expérience, leur service personnalisé et les ressources techniques dont ils disposent au sein d'une entreprise qui a fait figure de pionnier dans le domaine de la planification financière personnelle.
Les Services Investors Limitée est une société du Groupe Investors inc., filiale de la Corporation financière Power. Groupe Investors inc. gère un actif de plus de 22 milliards de dollars et 1 200 000 comptes au nom de ses clients. Elle offre une gamme complète de produits d'épargne et de placement aux particuliers et aux sociétés partout au Canada.
Groupe Investors
LES SERVICES INVESTORS LIMITÉE
Les Services Investors Limitée
30-580, Grande Allée est
Québec (Québec) G1R 2K2
Téléphone: (418) 649-1143
Télécopieur: (418) 649-0705

Fonds mutuels : vers une meilleure protection

TORONTO — Les Canadiens qui achètent des fonds mutuels devraient être mieux informés et mieux protégés, estime un rapport préparé pour la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario et rendu public hier à Toronto.

par SUZANNE DANSEREAU
de la Presse Canadienne

Le volumineux rapport de 300 pages recommande une révision en profondeur de cette industrie de 125 milliards \$ qui a connu une croissance phénoménale au cours des dernières années.

Même si l'industrie est en bonne santé, elle doit être mieux réglementée et offrir une information plus claire à ses clients, dit le rapport.

« Beaucoup d'investisseurs ne savent pas exactement comment leurs fonds mutuels fonctionnent. Beaucoup n'obtiennent pas de réponses claires à leurs questions », a déclaré hier l'auteur du rapport, Mme Glorienne Stromberg, une des commissaires de la CVMO.

Mme Stromberg offre plusieurs solutions, dont la création d'une espèce de commission « centrale » — lire pan canadienne — qui serait chargée d'établir une nouvelle réglementation sur les fonds mutuels.

Mais son objectif premier est que les gens qui décident d'investir dans des fonds mutuels soient mieux informés.

« Cela ne veut pas nécessairement dire qu'ils reçoivent une pile de documentation qu'ils ne liront pas, mais plutôt qu'ils reçoivent une information de qualité et simplifiée », explique-t-elle en entrevue.

Autres recommandations

Voici d'autres recommandations de son rapport :

- qu'en plus de la commission centrale, on crée un organisme d'auto-réglementation issu de l'industrie des valeurs mobilières. Cet organisme donnerait à l'industrie un espèce de code de conduite ;
- que les vendeurs de fonds mutuels soient mieux formés ;
- que les gestionnaires de ces avoirs soient accrédités, comme les comptables, par exemple ;
- qu'une réglementation très claire gouverne la divulgation d'informations pertinentes à l'achat d'un fonds mutuel ;
- que l'on remette en question certaines pratiques de vente dans l'industrie. Par exemple : les honoraires de services qui s'ajoutent aux commissions du courtier.
- que les fonds mutuels — qui sont gérés comme des fiducies et

non comme des entreprises — aient un conseil d'administration indépendant qui représente les investisseurs ;

— et, que les conflits d'intérêts soient évités.

Bon accueil

Le rapport de Mme Stromberg a été relativement bien accueilli hier par l'Institut des fonds d'investissement du Canada.

Le président de l'Institut, M. Tom Hockin, a dit qu'il était d'accord avec la majorité des recommandations — dont la création d'un organisme central chargé de réglementer l'industrie à travers le Canada.

Mais il a estimé que certaines autres recommandations — comme la possibilité d'abolir les honoraires de service — demandaient davantage de réflexion.

« Il faut que les vendeurs soient payés et soient motivés » a-t-il fait valoir en conférence de presse.

L'Institut déplore par ailleurs que le rapport de Mme Stromberg ne recommande pas qu'il soit chargé de diriger l'organisme d'auto-réglementation dont elle souhaite la création.

Quant aux différentes commissions de valeurs mobilières du pays, elles réagiront plus tard, après avoir pris connaissance du rapport.

Les travailleurs saisonniers de Rexfor s'inquiètent des délais

NEW RICHMOND — Des centaines de travailleurs saisonniers à l'emploi de Rexfor s'inquiètent des délais que met le ministère des Ressources naturelles pour reconduire les budgets d'aménagement forestier, qui ont procuré de l'emploi à 3500 personnes à l'échelle du Québec en 1994.

par GILLES GAGNÉ
collaboration spéciale

Au début de janvier, les employés de sylviculture de Rexfor savent généralement à quoi s'attendre pour la période de travail à venir, qui s'étend de mai à novembre pour la plupart d'entre eux.

Le budget global du gouvernement provincial, presque toujours déposé en avril, vient apporter des ajustements mineurs au financement de la division des aménagements, qui s'est établi à 40 millions \$ en 1994.

Cette année, les dirigeants des bureaux régionaux de Rexfor ne savent à quoi s'attendre, alors que février débute. À New Richmond, où la société d'État a donné du travail à 300 personnes, et à un nombre équivalent embauché par des firmes à sous-traiter, on s'inquiète de l'avenir même des bureaux régionaux.

« On ne sait pas grand-chose, mais tout ce dont on entend parler, c'est de coupes. L'année financière débute le 1er avril, on s'attend donc à avoir des nouvelles avant cette date pour faire notre planification », indique Bernard Landry, directeur régional de Rexfor pour la Gaspésie. Ce bureau, situé à New Richmond, loge dans un édifice appartenant à la municipalité. Le bail ne sera pas renouvelé avant le 28 février, alors qu'il était deux mois auparavant à l'époque où le statut de Rexfor semblait moins menacé.

Au siège social de Rexfor à Québec, la porte-parole Danielle Dussault signale que le retard est notamment attribuable au récent changement de direction. André L'Écuyer a remplacé Jean-Marie Rodrigue à la présidence il y a quelques semaines. Ce qui inquiète les directeurs des bureaux régionaux, c'est que M. L'Écuyer ne leur



a pas donné signe de vie depuis son arrivée.

Mais le financement de la division aménagement forestier de Rexfor, comme le reste, provient du ministère des Ressources naturelles, où on est averti de commentaires. « Nous allons annoncer nos plans au sujet de Rexfor en mars. On sait que la situation est difficile. C'est en évaluation pour le moment », indique Daniel Laplante, attaché de presse du ministre François Gendron.

Sur les 40 millions \$ dépensés par Rexfor en aménagement forestier en 1994, seulement 13,3 millions \$ sont assurés en 1995, deuxième année d'un plan triennal de création d'emplois en forêt. Les 14 millions \$ associés à d'autres programmes de création d'emploi et les 12 millions \$ accordés au programme d'arrimage forestier, qui vise à remettre en état des terres publiques non productives, sont en jeu.

Stelco et Dofasco sont encore perdantes

WASHINGTON (PC) — Dans sa réponse à un groupe spécial d'experts, le département américain du Commerce n'a pratiquement pas modifié les droits anti dumping qu'il avait imposés aux aciéries canadiennes Ipsco, Dofasco et Stelco.

Dans un jugement rendu le 31 octobre 1991, le groupe spécial d'experts, établi en vertu de l'Accord de libre-échange canado-américain, avait maintenu en grande partie la décision du département du Commerce d'imposer des droits anti dumping sur l'acier galvanisé de Dofasco et Stelco et sur la tôle d'acier d'Ipsco et de Stelco.

Les experts avaient cependant demandé au département de recalculer quelques éléments de son analyse, d'apporter davantage de preuves à l'appui de certains arguments et de corriger des erreurs administratives.

Le département du Commerce a effectué de nouveaux calculs, mais en général, il a maintenu la logique qui avait présidé à ses calculs initiaux. Il a accepté de corriger les erreurs administratives, mais cela n'a pas eu un effet dramatique sur les droits.

Le droit que le département avait imposé sur la tôle d'acier de Stelco, une aciérie d'Hamilton, demeurera au même niveau, soit 68,7 %. Le département a cependant diminué le droit imposé sur la

tôle d'Ipsco de Regina, le ramenant de 1,47 à 0,79 %.

Le département a également diminué de 28,27 à 22,7 % le droit que Stelco devait payer sur son acier galvanisé. Par contre, il a augmenté le droit qu'il avait imposé sur l'acier galvanisé d'une autre aciérie d'Hamilton, Dofasco, le faisant passer de 10,89 à 11,71 %.

Il a aussi imposé un droit anti-dumping de 29,08 % sur l'acier galvanisé de Continuous Colour Coat, une entreprise qui était liée à Stelco.

Le groupe spécial d'experts a maintenant 90 jours pour étudier la réplique du département du Commerce. Il pourra l'accepter, ou demander au département de revoir certains aspects.

L'aciérie québécoise Sidbec-Dosco était initialement impliquée dans ce conflit commercial parce qu'elle exportait de l'acier laminé à froid aux États-Unis.

Toutefois, dans sa décision de juillet 1993, la Commission du commerce international a déterminé que l'acier laminé à froid ne causait pas de préjudices à l'industrie américaine.

Vous avez des ambitions pour votre REER ?

Jetez un coup d'oeil à l'étranger ! Fonds Fidelity Croissance Japon

Au cours des dix dernières années, le marché boursier canadien a sous-performé les marchés internationaux, et pour obtenir le maximum de votre REER, vous n'avez sans doute plus les moyens d'ignorer la portion de 20 % à contenu étranger de votre REER.

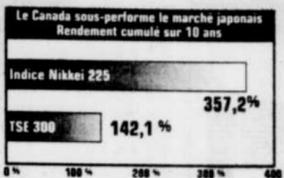
Voilà pourquoi, Fidelity Investments*, la plus importante entreprise privée de gestion de fonds mutuels au monde vous

propose une gamme complète de fonds internationaux qui permettent de profiter au maximum de la règle des 20 %. Fidelity pense que les épargnants canadiens devraient accorder plus d'attention aux actions japonaises. Au cœur d'une reprise économique bien amorcée, les programmes nationaux de stimulation et les restructurations d'entreprise ont remplacé la deuxième économie mondiale sur le chemin de la rentabilité et de la croissance.

Fidelity est particulièrement bien équipée pour vous en faire profiter : le gestionnaire du FONDS FIDELITY CROISSANCE JAPON observe en permanence le marché pour dénicher les bonnes affaires. De nos bureaux de Tokyo, 14 analystes et professionnels de l'investissement entrent en contact chaque année avec plus de 2 500 entreprises. Une telle supériorité territoriale, associée aux ressources mondiales de Fidelity, se traduit, bien entendu, par des avantages pour nos clients.

Fidelity Investments, la croissance est notre profession.

Pour obtenir le maximum de la portion à contenu étranger de votre REER, communiquez avec votre conseiller en placements ou appelez Fidelity au 1-800-668-6118, poste 7



Source: Micropal. Le tableau ci-dessus illustre le rendement total du TSE 300 et de l'indice Nikkei 225 sur une période de dix ans (31-12-84 au 31-12-94). En dollars canadiens, dividendes réinvestis.

Fonds	Rendement*
Fonds Fidelity Croissance Japon	22,7%



*Au 31 décembre 1994. Le rendement indiqué est le rendement total composé annuel historique; il comprend les variations de la valeur par part et le réinvestissement de toutes les répartitions, mais le rendement indiqué ne tient pas compte des frais de souscription, de rachat, de répartition ni des frais facultatifs devant être payés par les porteurs de titres, qui auraient réduit les rendements. Les performances antérieures ne représentent pas une garantie des rendements à venir. Le prospectus simplifié contient des renseignements importants sur les fonds communs de placement Fidelity, y compris des détails sur les options d'achat et les frais de souscription et de transfert applicables. Veuillez en demander un exemplaire à votre conseiller financier et le lire attentivement avant de souscrire. La valeur nette de l'actif et le rendement de vos placements varieront de temps à autre selon la situation des marchés. Les fonds de placement Fidelity ne sont vendus que par l'entremise des conseillers financiers. Les placements effectués dans les fonds communs de Fidelity Investments Canada ne sont pas assurés en vertu de la Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADOC).

ENAP

En administration publique

CLASSEZ-VOUS
PARMI

Les maîtres!

Monique L. Bégin, M.A.P.
Directrice générale
Régie régionale de la santé
et des services sociaux de Québec



« L'ENAP est un lieu privilégié qui, en plus d'offrir une formation spécifique en administration publique, permet de créer des liens professionnels fort utiles tout au long de notre carrière. »

LA MAÎTRISE EN ADMINISTRATION PUBLIQUE, OPTION A

Concentration en management public

OBJECTIF

Former des gestionnaires efficaces pouvant répondre aux exigences des organisations publiques.

CLIENTÈLE

Les bacheliers et les bachelères qui ont une expérience appropriée de travail.

RENCONTRE D'INFORMATION LE 6 FÉVRIER À 19 H 30

LE DIPLÔME DE 2^e CYCLE EN ADMINISTRATION PUBLIQUE

OBJECTIF

Développer une meilleure compréhension des structures, du fonctionnement, de la gestion et de l'environnement des organisations publiques.

LA MAÎTRISE EN ADMINISTRATION PUBLIQUE, OPTION A

Concentration en management international

OBJECTIF

Former des gestionnaires pouvant œuvrer efficacement au sein d'organisations internationales ou d'organismes publics devant s'ouvrir à la dimension internationale.

CLIENTÈLE

Les bacheliers et les bachelères qui ont une expérience appropriée de travail.

RENCONTRE D'INFORMATION LE 20 FÉVRIER À 19 H 30

LA MAÎTRISE EN ADMINISTRATION PUBLIQUE, OPTION B

TROIS CHAMPS DE SPÉCIALISATION

- Analyse et développement des organisations
- Gestion des ressources humaines
- Évaluation de programmes

OBJECTIF

Former des analystes, conseillers ou chercheurs dans un domaine spécifique de l'administration publique.

CLIENTÈLE

Les bacheliers et les bachelères avec ou sans expérience de travail.

RENCONTRE D'INFORMATION LE 13 FÉVRIER À 19 H 30

DATE DE FIN
DE CONCOURS
15 mars 1995

Renseignements additionnels
Francine Deschênes
945, avenue Wolfe, Sainte-Foy, Québec
(418) 657-2485

LES PROGRAMMES COURTS

- Programme court en management public
- Programme court en évaluation de programmes publics
- Programme court en gestion financière du secteur public
- Programme court en systèmes et technologies de l'information
- Programme court en administration gouvernementale québécoise
- Programme court en gestion des ressources humaines

CARACTÉRISTIQUES

- Des programmes d'études avancées de 15 crédits
- de courte durée
- répondant à un besoin spécifique
- intégrables à d'autres programmes de l'ENAP (diplôme et maîtrise).

CLIENTÈLE

Les bacheliers et les bachelères avec ou sans expérience de travail.

RENCONTRE D'INFORMATION LE 20 FÉVRIER À 17 H 30

Université du Québec
École nationale d'administration publique

L'ÉCONOMIE

DOLLAR

71,06 \$ US
+0,61

OR

375,40 \$ US
-1,40

ARGENT

6,522 \$
-0,154

LE SOLEIL

Dépassements de coûts lors de la construction de l'aluminerie Alouette

60 millions \$ versés dans la plus grande discrétion

QUÉBEC — Québec et Ottawa ont versé 60 millions \$ pour payer les dépassements de coûts rencontrés par la firme Alouette dans la préparation du terrain accueillant son aluminerie, à Sept-Îles.

par MICHEL CORBEIL
LE SOLEIL

Une source anonyme a adressé au SOLEIL copie de deux missives très explicites à ce sujet. Expédiées la même journée, le 26 juillet 1990, l'une porte la signature de Gérard Tremblay, ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie dans l'ex-gouvernement de Robert Bourassa; l'autre, celle de son homologue de l'époque dans le gouvernement conservateur de Brian Mulroney, M. Benoît Bouchard.

Dans sa lettre, le ministre Tremblay dit «comprendre que la préparation du site comporte des difficultés imprévues» gonflant la facture de l'aménagement de l'endroit de 25 à 80 millions \$. Il fait connaître sa décision d'accorder une contribution additionnelle de 20 millions \$.

Elle est consentie sous la forme d'un prêt sans intérêt, remboursable en 2017. La dette ne vaudra plus alors, selon les projections du ministère, que 2,5 millions \$.

Cette aide n'a jamais été publicisée. Seul un subside de 5 millions \$ l'a été.

La missive de M. Bouchard rapporte qu'Ottawa est disposé à ajouter 40 millions \$ aux 20 millions \$ déjà promis.

Cette subvention n'a pas fait l'objet de communiqué de presse, à l'époque. Elle a cependant été connue à la suite d'une fuite dans

le quotidien torontois Globe and Mail.

Sans précédent

Ottawa et Québec n'ont pas été en mesure de fournir d'autres exemples de dossiers où un dépassement de coûts a été absorbé par les gouvernements plutôt que par le promoteur.

Le ministre péquiste de l'Industrie et Commerce, Daniel Paille, ne peut dire exactement à quoi ont servi les 20 millions \$, rapporte son

attachée de presse. «Nous n'avons rien comme documents là-dessus, indique Mme Julie Arcand. A notre arrivée (à l'élection de septembre 1994), la salle d'archives du cabinet avait été vidée au complet».

Le nouveau ministre ne peut évidemment donner les raisons sur la grande discrétion qui a entouré l'octroi du prêt.

Par contre, du côté fédéral, un analyste chez Industrie Canada, M. Pierre-Ricard Desjardins, laisse entendre que la confidentialité fait partie des règles du jeu, même lorsqu'il s'agit d'importantes contributions provenant des fonds publics.

«Les gouvernements, y compris les provinces, sont de plus en plus sensibles sur ce sujet: les annonces (publiques de subsides) attirent l'attention des pays concurrents».

Quant aux sommes en jeu, M. Desjardins rappelle que des «alumineries, il ne s'en construit pas tous les jours. Chaque cas devient alors un cas d'espèce. Jusqu'à quel point, le gouvernement doit contribuer aux dépassements, se demande en substance le fonctionnaire, c'est une question de jugement et d'évaluation des retombées prévues».

De son côté, le Bureau fédéral de développement, la société qui

versait l'argent, confirme que les 60 millions \$ ont servi à corriger les problèmes du terrain.

Selon Mme Johanne Gravel, de la succursale montréalaise du Bureau, Ottawa devait défrayer les coûts pour le terrain. «Ils (la firme Alouette) ont découvert un dépôt d'argile et de vase. Ils ont dû relocaliser l'usine sur le terrain».

Alouette nie

Cependant, contrairement à ce qu'ont écrit deux ministres, en juillet 1990, Alouette soutient qu'elle n'a cependant pas reçu un supplément d'aide au montant de 60 millions \$ pour les travaux

d'aménagement du terrain où se trouve son aluminerie. Le vice-président aux ressources humaines d'Alouette, M. Gilles Blouin, rétorque que cette somme a également servi à d'autres fins.

Selon lui, les travaux de construction ont été affligés de dépassements de l'ordre de 350 millions \$. Ils avaient trait à la découverte d'une «poche» d'argile, mais aussi à l'augmentation des frais la main-d'oeuvre, des matériaux et de nivellement du terrain.

Selon lui, les subsides ont été utilisés pour les autres dépenses supplémentaires. Il nie que les 60 millions \$ ont été consacrés à la «poche» d'argile, un imprévu qui avait remis en question l'établissement de l'aluminerie, selon les médias.

Précisons qu'Alouette est traîné devant les tribunaux pour cette malencontreuse découverte géologique. Constructions Saint-Laurent réclame 41,8 millions \$ dans une poursuite déposée il y a quatre ans, rapportait récemment LE SOLEIL. Joint à Montréal, un des procureurs de Constructions Saint-Laurent, Me Simon Grégoire, a commenté brièvement que «cet argent (celui des subventions) aurait dû permettre à Alouette de nous payer». Dans sa requête de 1994, la compagnie y allègue que ses travaux ont coûté plus chers que prévus parce que le terrain était tout à fait différent, d'un point de vue géologique, de celui présenté par Alouette dans les appels d'offres.

Rappelons qu'Alouette appartient majoritairement à des intérêts étrangers (européens et japonais). Une filiale de la Société générale de financement, Alunor, détient 20 % des parts.

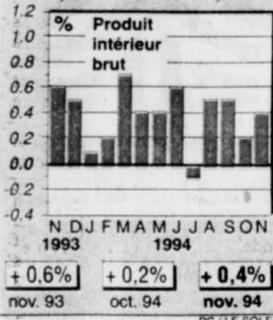
Forum de l'emploi



Les membres du Forum pour l'emploi ont lancé hier Action Emploi Jeunesse, une opération de mobilisation générale pour faciliter l'intégration des jeunes au marché du travail. Avec le concours des entreprises, des syndicats et du gouvernement, le but de l'opération est de «debugger» le système, selon le terme utilisé par un participant et repris par le président du forum, M. Claude Béland, qu'on voit ici avec, dans l'ordre habituel, le secrétaire général, M. Michel Payette, le président de l'Union des municipalités du Québec, M. Ulric Blackburn, et le président de l'Association des manufacturiers québécois, M. Gérard Ponton.

Croissance économique

Évolution mensuelle (désaisonnalisée)



L'économie a progressé en novembre

OTTAWA (PC) — Aiguillonné par des gains dans les secteurs manufacturiers et du commerce en gros, le rythme de la croissance économique canadienne s'est accéléré en novembre.

Statistique Canada a annoncé hier que le Produit intérieur brut (PIB) a avancé de 0,4 %.

L'activité dans les services publics et dans les mines a progressé au cours de ce mois mais était tout de même inférieure à celle enregistrée au cours du deuxième et troisième trimestres.

La performance dans le secteur manufacturier a grimpé de 1,6 % en novembre la demande pour les véhicules moteurs et les ordinateurs ayant été forte.

La production de véhicules moteurs était en hausse pour le troisième mois consécutif, tandis que celle d'ordinateurs et des machines de bureau a été forte toute l'année.

Ambiguïté sur les garanties du Mexique

MEXICO (AFP) — Un vif soulagement était perceptible dans les milieux financiers après l'annonce hier que le Mexique avait obtenu de la communauté internationale un total de 50,8 milliards \$ de crédits, mais une ambiguïté subsistait quant aux garanties qu'aura à fournir le Mexique pour l'aide américaine.

par NOËL LORTHIOIS
de l'agence France-Presso

Dans un communiqué détaillant les crédits obtenus, le ministère mexicain des Finances, se référant à l'aide américaine (20 milliards \$), indique en effet que «le schéma de garanties proposé par le gouvernement des États-Unis ne sera plus nécessaire, et qu'il a donc été décidé d'abandonner ce mécanisme, trop complexe».

Ce «schéma», que le ministère ne détaille toutefois pas explicitement dans son communiqué, prévoyait initialement — avant que le président Bill Clinton décide d'octroyer l'aide américaine par décret, et non plus par un vote du Congrès américain — que le Mexique dépose pendant dix ans le produit en dollars de ses exporta-

tions pétrolières sur un compte ouvert par la banque centrale du Mexique aux États-Unis, auquel aurait eu accès la Federal Reserve Bank, à titre de garantie.

A Washington, le Trésor américain a indiqué en revanche que les revenus des exportations du pétrole mexicain serviront de garantie aux 20 milliards \$ que les États-Unis mettront à la disposition du Mexique pour assurer ses réserves.

Selon le Trésor, les fonds mis à la disposition du Mexique porteront intérêt et se répartiront en «swaps» (accords de crédit réciproques) à court terme par la Réserve Fédérale, en «swaps» sur trois à cinq ans et en garanties sur cinq à dix ans.

La contradiction apparente entre la position mexicaine et celle du Trésor américain est

importante dans la mesure où la question du pétrole est politiquement sensible au Mexique, l'ensemble des partis politiques, dont le Parti Révolutionnaire institutionnel (PRI, au pouvoir depuis 65 ans) avaient vivement critiqué la possibilité de garantir une aide éventuelle sur les rentrées pétrolières.

Le président mexicain Ernesto Zedillo, qui a exprimé hier ses remerciements au président Clinton, n'a pas fourni d'éclaircissements sur cette question des garanties. Il a seulement indiqué que l'aide financière «ne signifiera pas une augmentation de la dette extérieure mexicaine», et qu'il s'agit «d'une stricte opération financière qui ne met pas en cause la souveraineté nationale».

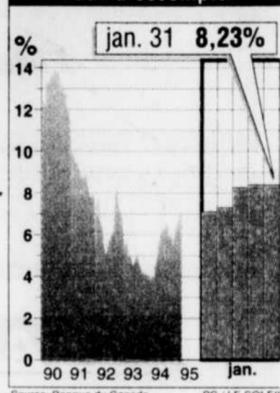
Quoi qu'il en soit, la Bourse mexicaine a dans l'immédiat salué l'annonce de ce paquet financier, et son indice enregistrait à la clôture hier une hausse de 8,29 %, tandis que la cote du dollar à la vente sur le marché libre commençait à baisser régulièrement.

Coté à 6,80 pesos la veille, soit son maximum depuis le début de la crise monétaire le 20 décembre dernier, le dollar se vendait hier en milieu de journée à 6 pesos en moyenne. Le directeur du département des analyses boursières du groupe Bancomer, Carlos Samano, interrogé par l'AFP, a estimé qu'«à brève échéance le dollar se situera autour de 5,3 pesos».

Les crédits accordés au Mexique, relèvent la plupart des analystes, devraient lui permettre d'honorer sans problème sa dette à court terme, évaluée à environ 41 milliards \$.

Selon le ministère mexicain des Finances, les lignes de crédit obtenues jusqu'ici par le Mexique se décomposent ainsi: 20 milliards \$ accordés «sur un délai de trois à dix ans» par les États-Unis, 17,8 milliards \$ accordés par le Fonds monétaire international (FMI), 10 milliards \$ au titre de la Banque des règlements internationaux, et 3 milliards \$ accordés par la banque commerciale privée internationale.

Taux d'escompte



Source: Banque du Canada PC / LE SOLEIL

Le taux d'escompte baisse de 8,38 à 8,23 %

OTTAWA (PC) — La Banque du Canada a abaissé hier son taux directeur, qui passe de 8,38 % à 8,23 %.

Cette baisse du taux d'escompte suit trois hausses consécutives.

Le taux d'escompte le plus bas au cours des 12 derniers mois est de 3,87 %, le 1er février 1994. Le taux le plus élevé, au cours des 12 derniers mois, a été de 8,38 %, le 24 janvier 1995.

Le taux d'escompte de la Banque du Canada est fixé chaque semaine à un quart de point de base au-dessus du rendement moyen des bons du Trésor à échéance de 90 jours vendus par adjudication aux institutions financières.

FONDS DE RETRAITE ÉQUILIBRÉ INVESNAT

L'ÉQUILIBRE
FAIT LE
POIDS!



Il est temps de préparer la retraite que vous méritez.

Laissez le FONDS DE RETRAITE ÉQUILIBRÉ INVESNAT s'en occuper.

C'est le meilleur moyen de vous permettre d'équilibrer sécurité et performance.

Communiquez dès maintenant avec une succursale de la Banque Nationale.

BANQUE NATIONALE

Notre banque nationale

Il est important de lire attentivement le prospectus simplifié avant d'investir. Notez que la valeur liquidative par part, le revenu et le rendement du capital investi du Fonds de retraite équilibré InvESNAT fluctuent. Placements Banque Nationale Inc., garant et placeur des Fonds, est une filiale à part entière de la Banque Nationale du Canada.